



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



REUNION DU 27 FEVRIER 2017
18h00/20h00

LIEU : SALLE POLYVALENTE D'EN JACCA

Objet : Installation du Comité de quartier Sud-Ouest – Compte-rendu de réunion

PARTICIPANTS :

Denis BRESSOLLES
Christophe AMIELL
Marie ACHKAR
Arnaud SIMION
Thérèse MOIZAN

Alain BONNAVENTURE
M.José BOURREC-AMIELL

Christophe CORBI

Nathalie TYSKO
Marie PARAIRE

Guy LAURENT (coordinateur)

EXCUSES :

Jean-Luc VIDAL

Guillaume FREMONT

Geneviève ALVAREZ

1. Introduction d'Arnaud SIMION

M. SIMION demande à l'assistance de bien vouloir excuser Madame le Maire, Karine TRAVAL MICHELET, il accueille et remercie les participants pour leur présence à cette première rencontre. Il poursuit en présentant Monsieur Christophe CORBI, Conseiller délégué chargé de la mise en œuvre des Comités de quartier, Madame Thérèse MOIZAN, Adjointe au Maire déléguée aux Solidarités, aux seniors et aux citoyens en situation de handicap et Monsieur Guy LAURENT, Conseiller délégué à l'habitat et coordonnateur de ce Comité de quartier qui assurera la continuité des liens entre le conseil municipal et les travaux du Comité de quartier.

M.SIMION fixe le cadre de la rencontre ainsi que les objectifs de ce premier temps d'échanges :

- 1- Permettre aux membres du Comité de quartier Sud-Ouest de se rencontrer et de mieux se connaître
- 2- Présenter aux membres du Comité de quartier Sud-Ouest les modalités et les outils de fonctionnement des Comités de quartier
- 3- Tracer les perspectives pour les semaines à venir.

« Je vais introduire notre rencontre en vous remerciant chacune et chacun d'entre vous, citoyens, acteurs locaux, élus, techniciens pour votre présence ce soir.

A l'issue de mon intervention, Séverine CARTIER responsable adjointe du Service Démocratie Locale nous expliquera la manière un peu originale avec laquelle nous nous présenterons les uns les autres, en suivant elle



présentera le fonctionnement de notre instance citoyenne, et le calendrier des prochaines semaines après quoi nous prendrons ensemble le verre de la convivialité.

L'année 2015 a été l'année de la construction ;

2016, nous sommes entrés dans l'action avec la création des trois premiers Comités de quartier ;

2017, les trois dernières instances citoyennes se mettent en place.

C'est un engagement qui est respecté. Mais au-delà, notre fil rouge depuis un an, et à vrai dire depuis que nous travaillons sur ce dossier, c'est de respecter cinq points :

En premier lieu, nous voulons lutter contre la défiance des citoyens à l'égard de la chose publique en général ; il faut entendre et écouter les retours, et inviter celles et ceux qui vivent la ville à participer. D'où la nécessité de mettre à disposition des outils pour permettre la participation citoyenne. Il n'y a pas que des sans voix il y a des sans oreilles ! La démocratie ce n'est pas tous les 6 ans, il faut l'oxygéner et la vivifier, ces instances en sont le garant.

En second lieu, nous pensons que notre rôle doit évoluer, nous devons devenir des passeurs de développement démocratique plutôt que des organisateurs de projets ou des distributeurs de moyens ; les réflexions sont déjà en cours dans les trois premiers comités de quartier, les citoyen-n-es depuis un an ont réfléchi et donc la question est de savoir comment nous les accompagnons par exemple, au sein du CQ du Pigeonnier à créer une Maison des Initiatives citoyennes, au sein du CQ du Centre, il y a cette belle idée de la Maison du vélo qui a émergé, au sein du CQ Ramassiers-Cabirol c'est la question de la mobilité et de la connexion avec la ville qui est posée de manière prégnante. S'agissant du CQ Sud-Ouest, un groupe scolaire va être créé sur son périmètre, les membres du CQ pourront donc être associés à cette démarche.

Le troisième point est aussi capital, vous allez avoir des idées à l'issue de vos réflexions, comment on transforme ces idées en projet, en comprenant les temporalités, car le temps administratif n'est pas celui du citoyen, il y a des règles à respecter, des budgets à mobiliser et aussi des compétences qui sont exercées par d'autres que nous. Mais il faudra transformer ces idées en projet.

Quatrièmement, il faut, dans cette ambition participative, embarquer avec nous les fonctionnaires municipaux, leur faire comprendre que la démarche participative n'est pas une contrainte mais au contraire qu'un dossier, s'il est partagé, est mieux reçu de la population. Des moyens ont été déployés cette année pour que cette volonté politique soit bien comprise, pour qu'elle irrigue l'ensemble des directions et des délégations municipales.

Enfin, nous ne réussirons pas si nous n'évaluons pas nos politiques publiques. C'était un rendez-vous d'ailleurs que nous avons samedi dernier avec les membres des trois premiers comités de quartier. Ils ont pu débattre de la première année de fonctionnement, faire des propositions qu'ils ont d'ailleurs ou pas validé démocratiquement. Nous vous proposerons d'ailleurs de les rencontrer.

Ce que nous souhaitons c'est d'essayer de faire passer le citoyen, du statut de consommateur-usagers en acteur de nos politiques publiques pour :

- *Améliorer le service public,*
- *Prendre en compte l'expertise citoyenne,*
- *Participer à la décision parce qu'il faut bien qu'il y ait entre nous un enjeu, il faut qu'il y ait quelque chose à gagner,*
- *Dans un esprit de convivialité, je le dis à dessein car il n'y a rien de pire, que de se prendre trop au sérieux et d'instaurer entre nous une ambiance morose.*



Dans nos débats, dans le dialogue que nous aurons, il y aura forcément différentes échelles à prendre en compte : votre quartier, le périmètre du Comité de quartier, la ville, la Métropole, le département, la région...

Même si vous souhaitez la plupart du temps peut-être évoquer votre cadre de vie direct il ne faudra jamais oublier que ce cadre de vie s'inscrit dans une globalité territoriale ou institutionnelle où différentes compétences s'exercent.

Si les CQ sont des instances de dialogue et débat, nous souhaitons à Colomiers insister sur la démarche de projets et sur l'ambition, portée auprès des habitants, de projeter notre ville à 20 ou 30 ans.

On est quelques fois dans une sorte d'injonction participative, dans de l'affichage politique, ça n'est pas notre objectif.

Il faut une prise de confiance collective et améliorer notre manière de faire « démocratie ».

- Il faudra répondre à certains points : pourquoi faire participer, j'y ai déjà répondu en même temps il faut des moyens, des outils et du temps.

- il conviendra d'établir le lien avec la décision et dire ce qu'on va faire de la parole des citoyens. De ce point de vue après les séances plénières des premiers Comités de Quartier, l'ensemble des propositions ont été forcément instruites et validées par Karine TRAVAIL-MICHELET, notre Maire. Nous sommes dans une démocratie représentative, et ce sont bien évidemment les élus qui décident, qui votent les budgets. Une fois cette validation obtenue, une restitution a été organisée aux membres des Comités de quartier. Ce que nous avons vu ensemble est en quelque sorte le plan de charge des Comités de quartier pour les deux années à venir.

- il faudra quelques fois laisser place à la question conflictuelle - contrôle et vigilance citoyenne cela peut entraîner du conflit, il faudra savoir le gérer sans nous séparer.

- Nous souhaitons que l'animation de nos instances soit diversifiée par des moyens de communication mis à notre disposition ;

Enfin, je le répète, même si nous avons un cadre, attention à l'ennui mortel il faut produire aussi de la bonne humeur, de la convivialité.

Pour conclure, je souhaite vous informer que dans les semaines à venir vous serez déjà mis à contribution sur un certain nombre de points qu'évoquera Séverine, dans des décisions que vous aurez à prendre.

Il va de soi que cette première rencontre fera l'objet d'un compte-rendu qui vous sera adressé, la transparence et la traçabilité de nos échanges sont le fondement d'une relation de confiance. J'ai été long, je m'en excuse, je vais laisser la parole à Séverine qui va maintenant vous expliquer comment nous allons nous présenter, après quoi nous évoquerons votre propre fonctionnement.

Un dernier mot pour vous informer que vous aurez fin mars une rencontre avec les membres des premiers Comités de quartier ; il est intéressant que vous les rencontriez pour qu'ils vous fassent part de leurs expériences. Ensuite, il nous a semblé intéressant, comme l'an dernier, de vous proposer une séance d'information et de formation mi-avril. Il convient que chacune et chacun soit aux mêmes niveaux de connaissance, sur les compétences des collectivités, des procédures administratives et puis il faut que vous ayez à disposition des outils pour participer, des connaissances sur les dynamiques de groupe sur les manières de s'exprimer dans ce cadre participatif. »

2. Tour de table

En lieu et place du tour de table traditionnel, une approche différente, plus conviviale, et parfois plus riche en informations est proposée aux participants : la présentation croisée.



Cet exercice consiste à mettre en place des binômes ; pendant 5 minutes, la première personne du binôme (A) se présente à la deuxième (B), qui prend en note ses réponses, et réciproquement. En se basant sur les réponses reçues lors de la discussion, A présente B et B présente A au groupe entier.

La présentation croisée a permis à chacun de s'exprimer sur les raisons qui ont motivé les citoyens à s'engager dans cette démarche :

- S'impliquer dans la ville
- Curieux de mieux appréhender le fonctionnement de la vie publique
- Intérêt pour la vie de quartier
- Créer du lien social
- Faire part de l'expertise d'usage
- Participer à la politique municipale
- Participer positivement à la vie de mon quartier
- Dynamiser mon quartier

3. Modalités de fonctionnement

A partir du règlement intérieur des Comités de quartier, une présentation générale du fonctionnement des instances est faite.

- Périmètre et dénominations : Trois Comités de quartier ont été créés en 2016 (Ouest, Centre et Sud-Est) et trois sont créés en 2017 (Sud-Ouest, Est-Le Village et Nord) ;
Les membres des Comités Ouest et Sud-Est ont choisi de rebaptiser leurs CQ en les dénommant respectivement « Comité du Pigeonnier » et « Comité Ramassiers-Cabirol ». Le Comité Centre a fait le choix de conserver la dénomination initiale.
- Composition et désignation des membres : Durant la phase de concertation, les citoyens s'étaient largement positionnés pour la constitution d'un groupe restreint (une quinzaine de personnes) facilitant les échanges et le consensus. Aussi, suite à l'appel à candidatures, le nombre de candidats citoyens étant supérieur au nombre de places à pourvoir, un tirage au sort a été organisé le 16 Janvier 2017. Ce dernier a désigné 10 membres titulaires (10 citoyens à parité femmes/hommes).

Il est à noter que cinq places sont encore disponibles pour des acteurs locaux (associations, professions libérales, commerçants ...) sur ce comité de quartier.

- Les réunions : des commissions thématiques, constituées de citoyens et d'acteurs locaux, pourront se former selon les sujets définis par les membres du Comité de quartier et se réuniront entre les séances plénières. Les séances plénières, ouvertes au public, porteront sur de l'information sur la vie du quartier (travaux, manifestations, évènements à venir, ...), la présentation des travaux réalisés en Commissions thématiques, questions et échanges avec le public. Ces séances plénières seront préparées et animées par un comité d'animation.
Interne à l'organisation de la collectivité, un groupe de travail composé des agents des différents services municipaux, sera chargé de collecter des éléments de réponses afin d'étudier la faisabilité des propositions formulées par le Comité de quartier.



- Les moyens mis à disposition des Comités : le service Démocratie Locale assurera la coordination et le suivi des Comités de quartier ; Des moyens logistiques seront mis à la disposition de ces derniers et une enveloppe de 3500€ sera allouée cette année afin de faciliter la mise en place d'initiatives citoyennes (animation locale par exemple).

4. Echéancier

- Semaine 13 : deuxième temps d'installation des Comités de quartier
 - Retour d'expérience par les membres des trois premiers comités de quartier
- Semaine 16 : dernier temps d'installation des Comités de quartier
 - Information sur l'environnement territorial : les collectivités et leurs compétences ;
 - Echanges et définition commune de l'intérêt général
 - Emergence des thématiques, constitution et dates des commissions

5. Questions diverses

- Membres titulaires et membres suppléants : Le nombre de candidats au Comité de quartier étant supérieur au nombre de places à pourvoir (10 pour le collège habitants), un tirage au sort a été organisé le 16 Janvier dernier et a désigné les 10 membres titulaires. Les candidats non tirés au sort parmi les dix premiers ont été classés par genre, secteur d'appartenance et ordre de tirage et constituent une liste de suppléants. En cas de démission, décès, déménagement ou radiation de l'un des membres titulaires, le premier suppléant du même secteur (femme si désistement d'une femme et homme si désistement d'un homme) deviendra membre du Comité de quartier.

Les suppléants ne sont donc pas amenés à représenter un membre titulaire lors d'une absence ponctuelle de ce dernier. Cependant, lors du Conseil de la Vie Locale du 25 Février dernier, la question de la place des suppléants a été posée par les membres titulaires des trois premiers Comités. Cette dernière fera l'objet d'une réflexion.

Ce compte-rendu sera diffusé aux membres titulaires et suppléants du Comité de quartier Sud-Ouest.

